

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 04176

Numéro SIREN : 811 662 238

Nom ou dénomination : 4VADAUDIT

Ce dépôt a été enregistré le 01/09/2021 sous le numéro de dépôt 48377

COMPTES ANNUELS



4VADAUDIT
78, boulevard Victor Hugo
92200 NEUILLY SUR SEINE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

BILAN

Actif

Rubriques	Montant brut	Dépréciation	Montant net N	Montant net N-1
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	43 882	30 360	13 521	21 403
Immobilisations financières				
Actif immobilisé	43 882	30 360	13 521	21 403
Stocks de matières premières, approvisionnements, en cours de production				
Stock de marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	107 184		107 184	76 009
Autres créances	13 319		13 319	1 970
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	65 261		65 261	32 842
Charges constatées d'avance				
Actif circulant	185 764		185 764	110 821
TOTAL GÉNÉRAL	229 646	30 360	199 286	132 224

Passif

Rubriques	Montant net N	Montant net N-1
Capital social ou individuel	10 000	10 000
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	1 000	1 000
Réserves réglementées		
Autres réserves		
<i>Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants</i>		
Report à nouveau	19 827	16 985
Résultat de l'exercice	8 132	2 842
Provisions réglementées		
Capitaux propres	38 959	30 827
Provisions pour risques et charges		
Autres emprunts et dettes assimilées	6 077	12 117
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		3 000
Fournisseurs et comptes rattachés	28 036	9 121
Autres dettes	56 746	38 658
<i>Dont comptes courants d'associés de l'exercice N</i>		
Produits constatés d'avance	69 468	38 501
Dettes	160 327	101 397
TOTAL GÉNÉRAL	199 286	132 224

COMPTE DE RESULTAT

Rubriques	Export	Montant N	Montant N-1
Ventes de marchandises			
Production vendue de biens			
Production vendue de services		336 565	248 583
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation reçues			
Autres produits		954	
Produits d'exploitation		337 519	248 583
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			
Variations de stock de (marchandises)			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			
Autres charges externes		208 346	166 582
Impôts, taxes et versements assimilés		1 933	4 258
Rémunération du personnel		60 000	37 597
Charges sociales		38 620	19 145
Dotations aux amortissements		9 523	10 870
Dotations aux provisions			
Autres charges		9 097	6 655
Charges d'exploitation		327 519	245 108
RESULTAT D'EXPLOITATION		10 000	3 475
Produits financiers			
Produits exceptionnels			
Charges financières		116	213
Charges exceptionnelles			90
Impôts sur les bénéfices		1 752	331
BÉNÉFICE OU PERTE		8 132	2 842

NOTES

Les notes présentées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles et méthodes comptables

Principes et conventions générales

Les comptes annuels de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément à la réglementation française en vigueur, à savoir Code de Commerce et Plan Comptable Général actualisé par les différents règlements ANC, dans le respect du principe de prudence et de l'indépendance des exercices, et en présumant de la continuité de l'exploitation et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenue pour cet exercice ont vocation à être maintenues à l'occasion des exercices suivants.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais d'accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production et ne font pas l'objet de réévaluation.

Amortissements

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

Constructions	5 à 15 ans
Agencements et aménagements des constructions	5 à 15 ans
Installations techniques	5 à 15 ans
Matériels et outillage	5 à 15 ans
Matériels de transport	2 à 5 ans
Matériels de bureau et informatique	2 à 5 ans
Mobilier	2 à 5 ans
Logiciels, sites, applications	1 à 5 ans

Un amortissement exceptionnel est constaté, le cas échéant, pour prendre en compte les dépréciations complémentaires résultant d'une réduction de la durée de vie des immobilisations.

Créances et dettes

Les créances sont comptabilisées pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Dépréciation des créances

Les créances peuvent être, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Composition du capital social

Catégories de parts ou d'actions	En début d'exercice	Créés pendant l'exercice	Remboursés pendant l'exercice	A la clôture d'exercice	Valeur Nominale
Actions ordinaires	10 000			10 000	1 €

« 4VADAUDIT »
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 10.000 €
SIEGE SOCIAL : 78, Boulevard Victor Hugo
92200 NEUILLY SUR SEINE
811 662 238 RCS NANTERRE

PROCES-VERBAL DE
DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

Le 30 juin 2021 à 11 heures au siège social,

Monsieur Valéry AUBRY-DUMAND, Président et Associé Unique, détenant 10.000 actions d'une valeur nominale de 1 € chacune, soit l'intégralité du capital de la Société par Actions Simplifiée dénommée « **4VADAUDIT** »,

Déclare être appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Examen et Arrêté des comptes au 31 décembre 2020,
- Affectation du résultat,
- Conventions visées à l'Article L. 227-10 du Code de Commerce,
- Rémunération du Président,
- Pouvoirs.

Puis, il a pris les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION

L'Associé Unique, sur la base du rapport de gestion qu'il a rédigé, en sa qualité de Président, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

L'Associé Unique, conformément aux dispositions de l'Article 223 quater du Code Général des Impôts, prend acte de ce que les comptes dudit exercice ne font pas état de dépenses et charges non déductibles visées par l'Article 39-4 du Code Général des Impôts.

SECONDE DECISION

L'Associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice écoulé s'élevant à 8132 euros de la manière suivante :

- Report à nouveau avant affectation	19 827 euros
- Résultat N	8 132 euros
- Dividendes	-20 000 euros
- Report à nouveau après affectation	7 959 euros

TROISIEME DECISION

L'Associé unique ratifie le fait que :

- la rémunération brute du président pour l'exercice 2020 a été de 60 000 € ; les charges sociales afférentes à cette rémunération sont prises en charges par la société ;
- le contrat de concession de redevances de la marque 4VAD ;
- le compte courant d'associé tel qu'il apparait dans les comptes approuvés ;
- le président a prétendu, sur présentation des justificatifs, au remboursement des frais engagés dans l'accomplissement de son mandat.

QUATRIEME DECISION

L'Associé Unique donne tout pouvoir au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toute formalité de la Loi.

De tout ce que dessus, l'Associé Unique a dressé le présent Procès-Verbal.

Fait à NEUILLY SUR SEINE,

Le 30 juin 2021



Monsieur Valéry AUBRY-DUMAND,
Président et Associé Unique